

Chars Léopard : l'assaut des romands

Autor(en): **Jaggi, Yvette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 857

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1019560>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

adversaires de l'initiative ? Sont-ils si peu sûrs de pouvoir justifier les projets d'armement ? Craignent-ils de voir mise en question leur conception d'une armée, modèle réduit de celles des grandes puissances ?

Il n'y a pas de raison, dans un pays qui se flatte d'avoir une armée de milice et qui est fier de ses institutions de démocratie directe, que le débat sur la défense nationale ne soit pas mené de façon démocratique.

Parce qu'en définitive la volonté de défense implique l'adhésion clairement exprimée d'une majorité de citoyens. Il n'y a que les militaires et les "patriotes" pour ne pas le comprendre.

CHARS LEOPARD

L'assaut des romands

■ (y) Après des mois de forcing parlementaire, de discussions passionnées et après l'intervention de M. Hayek soi-même, les Chambres votaient, en décembre 1984, un crédit d'engagement de 3 365 millions de francs pour l'achat de 380 chars en une seule fois - au lieu de 2 410 millions pour un premier lot de 210 chars et X milliards pour la seconde moitié vers la fin des années 80, comme l'avait proposé le Conseil fédéral.

Aussitôt la décision prise, le dossier Léopard, largement ouvert au public dans le courant de 1984, disparaissait dans les bureaux du Département militaire fédéral, charge à lui de rapporter chaque année sur l'état de l'acquisition des fameux tanks.

Où en est-on donc aujourd'hui ? Conformément au calendrier prévu, on salue ces temps l'arrivée des premiers chars, achetés directement à la firme allemande Krauss-Maffei. Dès l'été prochain, une compagnie de recrues sera instruite sur la place d'armes de Thoune et, en novembre 1987, un bataillon de chars accomplira le premiers cours de conversion. Quant au premier Léopard fabriqué sous licence, il sera livré à la fin de cette année.

Dans le secteur des chars, la participation suisse de 65% sera dépassée (1140 millions au lieu de 1112).

Les femmes radicales du Nord-Ouest de la Suisse avaient invité Elisabeth Kopp et Edith Nobel, directrice de Coop Suisse à s'exprimer lors d'une réunion sur l'égalité des droits et des chances. Fait insolite : l'annonce-convocation portait la mention suivante : "cette manifestation a pu être organisée en particulier grâce à l'appui de la SBS, de l'UBS et du Crédit Suisse". A quand des affiches électorales avec les logos des sponsors ?

La livraison de mars de la lettre

EN BREF

d'information CH+6 révèle que la Société générale de surveillance (voir DP 852) a des ennuis aux Etats-Unis.

En effet, les exportateurs considèrent que les contrôles de leurs produits effectués sur sol américain pour le compte d'Etats étrangers par la SGS constituent des pratiques commerciales illégales. La commission internationale du commerce est en train de se pencher sur les accords liant la firme genevoise à certains pays du tiers monde.

millions sur 497, soit environ 15% tant en nombres qu'en francs, sont allés à des entreprises de notre pays qui n'avaient pas de relations commerciales avec l'Allemagne fédérale.

Au total donc, la dispersion des commandes en Suisse s'opère à grand renfort d'adjudications et de pondérations diverses, effectuées par le groupement de l'armement (chef : Félix Wittlin, ex BBC), et notamment par le "Fürspecher Ruedi Kropf", chef du projet chars 87/Léopard. La Suisse romande a sa part, fortement minoritaire et prévue telle. C'est nettement mieux que dans le projet présenté le 29 février 1984 par le Conseil fédéral, totalement silencieux sur ce point malgré la présence à l'époque d'un "champion de la cause romande" à la tête du DMF, depuis deux mois seulement il est vrai.

La Suisse romande fournit donc en gros 1/7 des matériels acquis en Suisse pour le char Léopard. Trop ou pas assez ? Pas suffisamment en tous cas aux yeux des proportionnalistes stricts qui veulent, à l'instar de la jurassienne Valentine Friedli, une répartition des commandes fédérales plus fidèle à celle de la population des différentes régions linguistiques. Reste à savoir si cette exigence est compatible avec les structures économiques ou si, à défaut, la Suisse romande veut/peut faire l'effort de développer encore son industrie, au lieu de céder complaisamment à la vocation tertiaire de sa partie la plus riche, la région lémanique.